

# EXTRAIT

## DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :  
En exercice 27  
Présents 22  
Votants 27  
Quorum 14

### L'an deux mille vingt trois

Le : 14 décembre

Le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-ROMAIN-LE-PUY** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **M. Christian SOULIER, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire, en raison de l'absence de Mme Annick BRUNEL, Maire**

Date de convocation du Conseil Municipal : 08 décembre 2023

**PRESENTS** : Christian SOULIER, Annie OSTARD, Gérard DI FRUSCIA, Maryse RODRIGUEZ, Véronique GENEVRIER, Yvette VERNIERE, Jean-Paul FERRE, Alain MAISSE, Françoise BUSALLI, Guylaine FAYOLLE, Christine FELIX, Cyrille GENEVRIER, Sébastien OLIVIER, Angelo MANIERI, Marine TOINON, Martine MEILLIER, André GACHET, Michel VALERY, Sébastien DE ARAUJO, Marjorie COMBE, Marie-Laure JACQUEMOND, Christophe CAVE.

**ABSENTS** : Annick BRUNEL, Pierre MARCOUX, Nathalie FERNANDEZ, Cyril RONZE, Charlélie ARNAUD.

**POUVOIRS** : Annick BRUNEL à Maryse RODRIGUEZ, Pierre MARCOUX à Sébastien OLIVIER, Nathalie FERNANDEZ à Guylaine FAYOLLE, Cyril RONZE à Gérard DI FRUSCIA, Charlélie ARNAUD à Marine TOINON.

**SECRETAIRE** : Véronique GENEVRIER.

Délibération n°2023\_12\_01

**OBJET : MISE A JOUR DU TABLEAU DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL.**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2121-4,

Considérant que M. Cyril RONZE, élu sur la liste «Avec vous, Saint-Romain, a remis sa démission de conseiller délégué, le 15 novembre 2023 (lettre sous pli recommandée reçue le 20 novembre 2023),

Considérant que M. Cyril RONZE souhaite conserver sa fonction de conseiller municipal,

Considérant le courrier de Mme BRUNEL Annick (Maire empêché) remplacé par M. Christian SOULIER, Premier Adjoint au Maire, adressé à Monsieur le Préfet de la Loire, en date du 20 novembre 2023,

**Le Conseil Municipal,**

**- prend acte que M. Cyril RONZE sera désormais conseiller municipal sans délégation à compter du 20 novembre 2023.**

**- actualise le tableau du conseil municipal (joint en annexe) en conséquence.**

Suivent les signatures,  
Copie certifiée conforme,  
Saint-Romain-le-Puy, le 21 décembre 2023

Le Maire  
Annick BRUNEL



La Secrétaire de séance,  
Véronique GENEVRIER



Certifié exécutoire  
Reçu en Sous-Préfecture  
le :  
Publié ou Notifié  
le :